

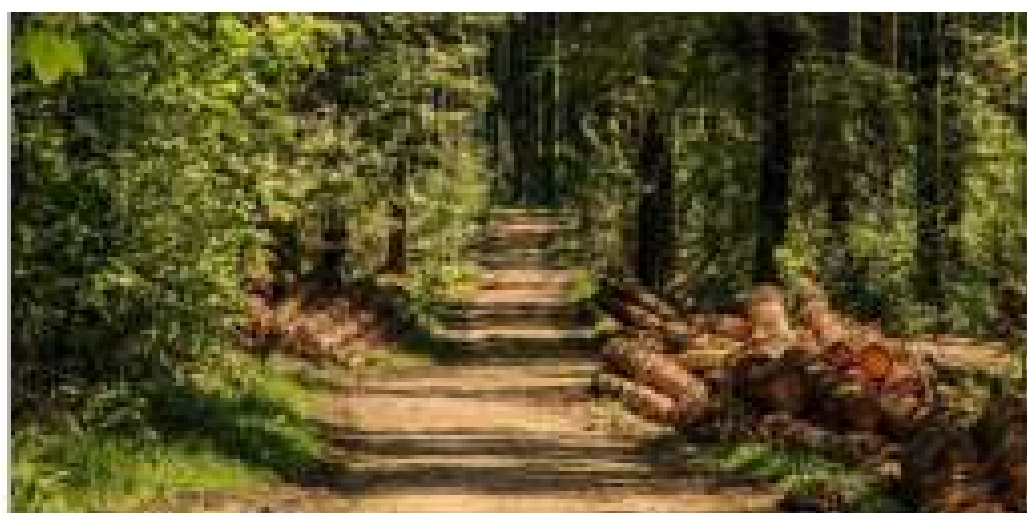
BAUME-LES-DAMES

Accompagner les communes pour gérer leur forêt

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Doubs central, a fait le choix de proposer aux 139 communes de son territoire de participer à un programme d'accompagnement à la gestion forestière, programme mené en collaboration avec les Communes Forestières du Doubs. En effet, la forêt est un bien unique pour le territoire du PETR et les usagers peuvent le constater chaque jour. Elle constitue également, par la vente et la valorisation du bois, une ressource financière indispensable pour le budget des communes du Doubs central. C'est en partie grâce à la forêt que les communes peuvent financer les services dont bénéficient leurs habitants.

Réunion d'information le lundi 25 octobre

Cependant, cette forêt est en danger, il faut la préserver, d'où le souhait d'accompagner les communes. « Les élus en charge des forêts sont quotidiennement face à des décisions qui impactent fortement le budget des communes et la qualité de l'environnement local. Le choix du mode de vente des bois doit correspondre à une stratégie pertinente, adaptée au marché du bois actuel », explique Thomas Vigreux, président du PETR du Doubs central. En effet, la crise sanitaire en forêt entraîne une baisse des prix sur les essences touchées et fait chuter la moyenne des prix du marché



La forêt subit actuellement une crise sanitaire. Photo ER

du bois. Que propose le PETR ? « Un programme d'accompagnement pour échanger autour des sujets pratiques et des groupes de travail individualisés », indique le président. Explications : un programme concret a été conçu pour aider les communes à se positionner sur un marché souvent méconnu par les élus récemment entrés en fonction, en les soutenant dans la gestion de leur patrimoine forestier. Deux grands thèmes seront abordés : la commercialisation des bois et l'élaboration du budget de la forêt communale. Les communes seront réunies pour étudier individuellement la meilleure stratégie de commercialisation. Charles Piquard, vice-président au PETR en charge des filières locales précise : « Ce programme va adapter son calendrier aux temps forts qui ponctuent la vie de la forêt sur une année. Entre l'automne 2021 et le début de 2022, les élus seront ainsi outillés pour pren-

dre les grandes décisions relatives à la vente et aux travaux à engager durant l'hiver. Cette action débute par une réunion d'information collective pour les élus intéressés lundi 25 octobre à 20 h à la salle du conseil communautaire de Sancey (sur inscription au 03 70 88 98 81) Pass sanitaire exigé.

LA FORÊT EN CHIFFRES

Quelques chiffres liés à la forêt du Doubs central. Taux de boisement : 43% du territoire. Surface forestière : 42 000 hectares. Peuplements : 84 % de feuillus ; 6 % de résineux ; 10 % mixtes. Propriétés forestières : 68% de forêt publique ; 32% de forêt privée. La filière de transformation du bois dans le Doubs central : 135 entreprises ; 280 emplois (soit 3 % des emplois du territoire).